

# Habilitation électrique B0-H0-H0V BF-HF personnel non-électricien exécutant

RIS51 – Risques Spécifiques  
01/2025



Formation INTRA

## DURÉE

1 jour (7h)

## PUBLIC

Personnel non-électricien réalisant des opérations de fouilles à proximité de canalisations électriques enterrées : terrassiers, conducteurs d'engins, aménageurs urbains, agents de travaux publics...

## PRÉREQUIS

Aucune connaissance électrique nécessaire.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'apport de connaissances est accompagné de présentations audiovisuelles et d'exemples simples en salle et sur le terrain. Carnet de prescriptions : UTE C18-531 sur commande de l'entreprise

## EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel dont les compétences techniques sont validées par la CARSAT.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de formation sera délivrée après un test de contrôle des connaissances (QCM) et des savoir-faire selon la norme NFC 18510 ainsi qu'un avis de proposition de titre d'habilitation – Cette formation fait l'objet d'une évaluation de satisfaction des stagiaires et d'un bilan formateur. Durée de validité : 3 ans

## COÛT

Nous consulter pour devis

## REFERENCEMENT

Formacode : 24049  
CPF : RS1626

## LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Respecter les prescriptions de sécurité définies par l'amendement A1 de la norme NFC 18-510 de février 2020
- Sensibiliser aux risques électriques et aux installations pour les personnes amenées à travailler dans des « fouilles », aux abords de câbles souterrains visibles, pour des opérations spécifiques limitées.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incident grave ou d'accident

## CONTENU

- Présentation de la procédure d'habilitation selon la nouvelle norme NFC 18-510
- Notions élémentaires d'électricité. Les dangers de l'électricité. Exemples d'accidents. Analyse des risques
- Zones de l'environnement et leurs limites
- Niveaux d'habilitation et activités concernées
- Equipements de protection individuelle et collective
- Outils électriques portatifs à main
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Identification des acteurs concernés par le chantier et connaissance du rôle de chacun
- Limites de l'habilitation, autorisation et interdits, zones de travail
- Les domaines de tension et leurs limites
- Les distances de sécurité à respecter
  
- Dégager la canalisation avec approche prudente
- Respect de la zone d'incertitude de la canalisation
- Déplacer une canalisation électrique isolée non consignée
- Nettoyage, ripage, soutènement... : les autres opérations sur canalisations électriques
- Zone d'investigation, zone d'incertitude et zone d'approche prudente
- Les limites du BF HF

Contact : Nathalie BIENFAIT 04 72 89 06 30 – Liliane BILE 04 72 89 06 19- Rose Marie CAMPOY 04 72 89 06 29  
Mail : [reglementation-inscription@interfora.fr](mailto:reglementation-inscription@interfora.fr)  
For people with disabilities, we invite you to contact our Disability Advisor at 04.72.89.06.26

[www.interfora-ifaip.fr](http://www.interfora-ifaip.fr)